



LA LETTRE MENSUELLE DE LA FÉDÉRATION

FEV.
2016

EDITO de Jean-Paul Sinanian, président de la Fédération française de billard



Chers licenciés,
Chers dirigeants,

En ce début d'année et au cœur de la réforme territoriale, je m'interroge sur la participation financière de chacun...

Pourquoi se licencier à la FFB ? A quoi sert l'argent

collecté ?

Voilà probablement deux questions que de nombreux responsables ont entendues dans nos clubs... Et quelle réponse claire donner ?

Rappelons tout d'abord que les ressources de la FFB se composent des cotisations des clubs et des licenciés, des subventions, du sponsoring et du mécénat. Les cotisations représentent la part la plus importante, environ 85 % de ces ressources.

Avec ces moyens, la FFB fait en sorte de répondre à trois besoins principaux : faire fonctionner les structures fédérales, mener des actions de promotion et de développement de la pratique du billard, animer l'activité pour les adhérents.

En quoi le simple pratiquant est-il concerné par ces activités fédérales ?

L'existence même de la fédération, institution reconnue par l'État par l'agrément ministériel et la délégation de pouvoir qui lui sont attribués, permet de faire exister et de faire perdurer notre discipline préférée dans le paysage national. On perçoit bien ce phénomène en observant que toute nouvelle activité sportive tente toujours de s'organiser dans un système associatif fédéral pour se développer (exemple aujourd'hui, le « parkour », sport moderne que pratique mon fils).

Dans ce contexte, on peut s'interroger sur les profils de pratiquants, et sur qui finance quoi. En

effet, le pratiquant « loisir » perçoit bien le service supplémentaire dont bénéficie le compétiteur et estime que le coût devrait être moindre pour lui. Si on adhère à cette analyse rapide, il nous appartient d'approfondir plusieurs axes de réforme :

> définir ce qui relève d'un système mutualiste global, à savoir les besoins que chacun doit financer quel que soit son profil de pratiquant (pour contribuer au fonctionnement de l'institution et au développement du billard),

> définir ce qui relève d'activités spécifiques comme la compétition, dont le financement pourrait être mutualisé uniquement entre ceux qui profitent de ce service,

> définir, enfin, comment réorganiser la structure financière de la fédération avec les cotisations cumulées aux niveaux national, régional et départemental. Les montants de ces cotisations cumulées génèrent en effet aujourd'hui des disparités énormes selon que l'on prenne sa licence à Lille ou à Limoges.

On voit bien là se dessiner ce qui pourrait être une licence « loisir » et une licence « compétiteur ». Cependant, deux conditions principales s'imposent pour rendre possible cette réforme :

> la première réside dans la nécessité de voir tous les adhérents des clubs devenir licenciés pour compenser la baisse de ressources due à la mise en place d'un tarif de licence « loisir »,

> la deuxième concerne la capacité de la FFB à proposer un tarif de licence, « loisir » en particulier, que les cotisations cumulées des ligues et des comités ne viendront pas trop amplifier.

On peut aujourd'hui s'interroger sur l'adéquation entre ce que les différentes strates fédérales (départements, régions, fédération) collectent et leurs résultats financiers par rapport aux services rendus.

Suite en P2

Si on fait cela, on se rend bien compte de la disparité et du manque de logique du système.

La FFB s'est dotée, depuis quatre ans, d'un outil performant, la [plateforme E2i](#). Cet outil offre à chaque niveau de la structure fédérale un service remarquable mais encore sous-exploité. En effet, il permet la collecte et la reversement aux niveaux régional et départemental, mais aussi, l'intégration des engagements sportifs demandés par ces structures qui pourraient ne concerner que les compétiteurs...

La mise en œuvre de la réforme territoriale de l'Etat (cf. article en p3), avec le regroupement de certaines ligues, impose une réflexion sur l'harmonisation des tarifs au sein des nouvelles ligues.

On pourrait imaginer un système plus équilibré et harmonieux qu'aujourd'hui. Par exemple, la fédération pourrait collecter plusieurs types de li-

cences (licence nouvel adhérent, licence loisir, licence sportif compétiteur ou droit d'engagement). Le tarif de ces différents éléments serait unique. Une redistribution se ferait au niveau des ligues et des comités départementaux. Une partie (80 %) au prorata du nombre de licenciés, le reste servant de variable d'ajustement pour aider les ligues, les CDB ou les clubs qui, ayant joué le jeu du développement, auraient des difficultés financières. Ou mieux encore : pour récompenser les acteurs méritants et ainsi créer de l'émulation entre les différentes strates de la FFB.

Gageons que les travaux réalisés à cette occasion puissent nous faire avancer sur une réforme plus générale pour une efficacité collective améliorée et une réforme de l'adhésion à la FFB attendue.

Jean-Paul Sinanian



Le pass billard scolaire, mode d'emploi.

Il a été proposé à l'assemblée générale de la FFB, à Liévin, le 23 juin 2012, l'instauration du pass billard scolaire.

Qu'est-ce que c'est ?

Le pass billard scolaire n'est pas une licence sportive mais un « titre de participation ». En revanche, il s'obtient par le même processus que la licence : le club concerné doit commander le pass billard scolaire sur l'outil internet « [Espace clubs et Licenciés](#) » du site fédéral. Parallèlement, le club utilise un bordereau spécifique de demande du pass billard scolaire pour collecter les informations relatives au joueur. Le

pass billard scolaire est gratuit.

Quand l'utiliser ?

Le pass billard scolaire s'adresse, comme son nom l'indique, aux scolaires qui découvrent l'activité billard :

- Au sein du club dans le cadre d'une opération de découverte et/ou d'initiation s'adressant aux jeunes (accueil de classes, centres aérés, associations de quartier, etc.) ;
- Dans un établissement scolaire équipé de billard(s) (collège, lycée, etc.).

La possibilité pour le club concerné de commander auprès de la FFB les pass billard scolaire est conditionnée par la signature d'une convention rédigée sur les modèles proposés par la Fédération.

[Les modèles de convention sont disponibles en téléchargement sur le site internet fédéral.](#)

[Voir aussi la rubrique « billard scolaire ».](#)

Vie fédérale en brèves...

Nos ligues changent de contours...

La Fédération française de billard, fédération agréée et délégataire du ministère chargé des sports, a l'obligation d'adopter un découpage de ses structures décentralisées (nos ligues et nos comités départementaux) en conformité avec l'organisation territoriale de l'État.

La mise en œuvre de la réforme territoriale au sein de la FFB va entraîner la fusion de certaines de nos ligues.

Par conséquent, se regroupent :

**Le Nord-Pas-de-Calais avec la Picardie,
La Champagne-Ardenne avec la Lorraine et l'Alsace,
La Franche-Comté avec la Bourgogne,
Le Rhône-Alpes avec l'Auvergne,
Le Languedoc-Roussillon avec Midi-Pyrénées,
L'Aquitaine avec le Poitou-Charentes et le Limousin.**



La FFB comptera donc 13 ligues au 1er septembre 2016 : les 6 mentionnées ci-dessus (« nouvelles » ligues), les 6 ligues restant inchangées en métropole (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, Île-de-France, Centre-Val de Loire, Méditerranée), auxquelles s'ajoute la ligue de la Réunion.

Les travaux de fusion de ces ligues sont en cours. Retenons les étapes principales du processus :

> Fusion des ligues en fin de saison 2015-2016, c'est-à-dire dissolution des anciennes ligues et création des nouvelles associations qui absorberont les anciennes, avec adoption de nouveaux statuts,

> Élection, en fin de saison 2015-2016 ou au plus tard en début de saison prochaine, des comités directeurs des ligues pour une nouvelle période de 4 années (olympiade 2017-2020). Toutes les ligues sont bien entendu concernées par ces élections, celles qui fusionnent comme celles dont les contours ne changent pas.

> Modification des compétitions interrégionales (finales de secteurs) étudiée actuellement par les commissions sportives nationales des 4 disciplines. La question du maintien ou non de cette étape intermédiaire entre finales régionales et finales nationales se pose pour la saison prochaine.

Dans ce contexte, les ligues sont invitées à concentrer leurs travaux cette saison sur la mise en place des nouvelles structures dans les domaines statutaires, administratifs et financiers, en reportant éventuellement à la saison prochaine les travaux de modification de l'organisation de l'offre sportive. On pourrait alors voir pour la saison 2016-2017 des compétitions de ligues inchangées avec, à suivre, l'organisation d'une finale régionale « grande région ».

Contacts pour compléments d'informations :

• Pierre **Reynaert**
(pilote du groupe de travail sur la réforme territoriale)
pierre.reynaert@ffbillard.com

• Marc **Massé**
(directeur technique national)
dtn@ffbillard.com

Consultez les
nouvelles
petites annonces
de vente de billards
d'occasion sur le
site internet de la
Fédération

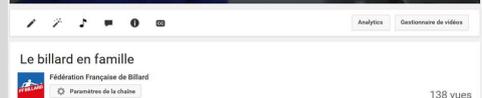
Assemblée générale

L'assemblée générale
de la Fédération aura
lieu les 4 et 5 juin 2016
à Châtillon (92)



Chaîne YouTube de la Fédération

Consultez les
dernières vi-
déos mises en
ligne sur la
chaîne YouTube
fédérale.



Remise par le président du club (Frédéric Blin à gauche) du chèque de 1 000 € au responsable Téléthon du Haut-Rhin (M. Goepfert) à droite, entourés de quelques membres du club.

INFOS CLUBS A Mulhouse...

Le FCM section billard œuvre activement pour le Téléthon depuis 2011. Cette année, Benjamin Ikkache a proposé au club un challenge : faire la plus grande série à la libre.

Le 1^{er} février 2016, le club a remis un chèque de 1 000 € au Téléthon.

Depuis 4 ans, les actions du FCM section billard ont permis de récolter plus de 7 000 € pour le Téléthon !

[Plus d'infos...](#)

Événements à retenir...

BLACK BALL
12 . 13 . 14 Fév 2016
Entrée libre

10 ANS DÉJÀ!!

10^{ème} tournoi national de la Ville d'ARLES

Rendez-vous au **Gymnase Lamour** avec les meilleurs compétiteurs français!



Arles, Conseil Général, Toulet, etc.

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Partie libre et 3 Bandes Cadets
ENTRÉE GRATUITE



Vendredi 19, Samedi 20 et Dimanche 21 Février 2016

Salle polyvalente

5, rue de la Briqueterie - 80650 VIGNACOURT



billard club vicinois
Blackball
TOURNOI NATIONAL

CENTRE SPORTIF DES "PYRAMIDES"
VOISINS LE BRÉTONNEUX



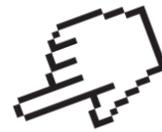
40 BILLARDS | ENTRÉE LIBRE
400 JOUEURS

04/06
MARS 2016

FINALES LE DIMANCHE À PARTIR DE 13H30



Où nous trouver ?
www.ffbillard.com



Recherche : Fédération française de billard

SINCE 1680

Swan Simonis
SIMONIS CLOTH

BILLARDS
Toulet
1857

**Billards
Bréton**

Kozoom
.COM

PARTENAIRES FFB

aramith

THE BELGIAN BILLIARD BALLS

